



FAITS SAILLANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE ORDINAIRE | 24 OCTOBRE 2022

Centre
de services scolaire
des Portages-
de-l'Outaouais

Québec

Rapport de la vice-présidence

- Mme Boisvert souhaite la bienvenue aux membres.
- Les membres du conseil d'administration pourvoient le poste vacant de membre parent d'un élève représentant le district Centre-Ouest en nommant Mme Suzette Bernard, jusqu'au 30 juin 2023.
- Mme Bernard et M. Kenney sont dûment assermentés.

Nomination à la présidence

Les membres du conseil d'administration pourvoient le poste vacant à la présidence du conseil d'administration en nommant, jusqu'au 30 juin 2023, Mme Julie Boisvert, présidente. Ils pourvoient également le poste de vice-présidence du conseil d'administration, laissé vacant par la nomination de Mme Boisvert, en nommant, jusqu'au 30 juin 2023, Mme Kim Jessome, vice-présidente.

Rapport de la direction générale

- Mme Nadine Peterson présente aux membres un état de la situation quant à la situation de la COVID et du recrutement du personnel.
- Elle annonce que dans les prochaines semaines les parents et les membres du personnel seront sondés pour le Plan d'engagement vers la réussite.
- Elle annonce que le Centre de services scolaire est en train de revoir son offre de services des programmes pédagogiques particuliers et qu'en novembre, il y aura un sondage qui sera envoyé aux élèves (à partir de la 5e année du primaire) et à tous les parents d'élèves.
- Elle précise que la plupart des travaux dans les écoles devraient se terminer d'ici la prochaine journée pédagogique.
- Elle fait un topo sur la construction de la future école 037 et précise que cette école devrait ouvrir en septembre 2025.
- Elle ajoute qu'en ce qui concerne la future école 038, les négociations sont toujours en cours, mais il n'y a toujours pas d'entente de conclue avec la Ville de Gatineau en ce qui concerne le terrain.
- Elle annonce la vente de l'immeuble Ste-Thérèse.

Reddition de compte

Mme Nadine Peterson mentionne que le comité de vérification a passé à travers le tableau qui a été déposé aux membres et elle répond aux questions des membres.

Période d'intervention du public

Aucun public présent à l'exception de la famille de Mme Suzette Bernard durant son assermentation.

Nominations aux comités

Les membres du conseil d'administration conviennent :

- de nommer M. Raïmi Osseni, Mme Suzette Bernard, Mme Yanika Whiteman, Mme Isabelle Lemay et le membre représentant personnel enseignant sur le comité de gouvernance et d'éthique ;
- de nommer Mme Mylène Larocque, Mme Christelle Élément, M. Simon Lajoie, M. Simon Leclair et M. Dominique Kenney sur le comité de vérification ;
- de nommer Mme Julie Boisvert, Mme Marie Trouis, M. Djama Ahmed, Mme Kim Jessome et le membre représentant une personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires sur le comité de ressources humaines ;
- de nommer M. Simon Lajoie et Mme Christelle Élément sur le comité consultatif de transport ; et
- de nommer Mme Julie Boisvert, Mme Kim Jessome, Mme Marie Trouis et M. Dominique Kenney sur le comité d'évaluation de la direction générale.



Julie Boisvert
Vice-présidente



Nadine Peterson
Directrice générale

Présences :

Conseil d'administration

Djama Ahmed, Julie Boisvert, Simon Lajoie, Kim Jessome, Suzette Bernard, Christelle Élément, Simon Leclair, Isabelle Lemay, Raïmi Osseni, Dominique Kenney, Jean-Charles Gendron et Yanika Whiteman.

Organisation

Nathalie Bédard, Stéphane Lacasse, Rémi Lupien, Nadine Peterson, Caroline Sauvé.

Public

Famille de Mme Suzette Bernard.

Comité de vérification

Suivant la recommandation des membres du comité de vérification, les membres du conseil d'administration :

- prennent acte du dépôt des procès-verbaux des séances du 19 septembre 2022 et du 17 octobre 2022 (en mode document de travail) du comité de vérification;
- prennent acte du dépôt du plan de travail du comité de vérification pour l'année 2022-2023;
- prennent acte du dépôt du plan de travail du comité de répartition des ressources pour l'année 2022-2023;
- prennent acte du dépôt des états financiers du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour l'exercice financier qui s'est terminé le 30 juin 2022;
- adoptent le régime d'emprunts à long terme;
- adoptent un régime d'emprunts pour effectuer des emprunts par marge de crédit auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du fonds de financement; et
- permettent d'emprunter par marge de crédit ou à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement pour financer le projet d'aménagement d'un terrain synthétique à l'École secondaire Grande-Rivière.

Organisation scolaire et du transport

Les membres du conseil d'administration acceptent, tel que proposé, les demandes d'ajout d'espace auprès du ministère de l'Éducation.

Les membres du conseil d'administration adoptent les ententes intervenues entre le Centre de services scolaire et les transporteurs de berlines pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 avec une possibilité de prolongation de 2 années supplémentaires; et octroient les contrats selon les modalités prévues à l'entente.

Les membres du conseil d'administration adoptent les ententes intervenues entre le Centre de services scolaire et les transporteurs par autobus scolaire pour les années scolaires 2022-2023 à 2027-2028 avec possibilité de prolongation de 2 années supplémentaires au contrat; et octroient les contrats selon les modalités prévues à l'entente.

Rapport du protecteur de l'élève

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du rapport du protecteur de l'élève daté du 29 septembre 2022 et maintiennent la décision de la direction générale du CSSPO du 22 septembre 2022.

Demande de traverse piétonnière

Les membres du conseil d'administration appuient les démarches de la direction générale dans ses pourparlers avec la Municipalité de La Pêche et le service de police de la MRC des Collines pour obtenir de manière urgente une traverse piétonnière en face de l'École au Cœur-des-Collines (immeuble La Pêche) et de l'École secondaire des Lacs pour augmenter la sécurité des élèves d'ici le 1er janvier 2023.